

En avril, MacKay était nommé sous-secrétaire associé et Jules Léger, ambassadeur au Mexique, était rappelé pour devenir sous-secrétaire de Pearson. Le nouveau sous-secrétaire a assumé ses fonctions à la mi-août. En choisissant Léger, âgé de 41 ans, Pearson cherchait à nommer « un sous-secrétaire jeune et vigoureux, le premier originaire du Québec, qui normalement occuperait le poste pendant un long moment, et qui serait heureux, je suppose, à la perspective d'être un sous-secrétaire " permanent " plutôt qu'en transit, dans l'attente d'une nouvelle affectation? ! »

Il n'y a eu aucune modification aux postes de commande les plus importants du Canada. David M. Johnson demeurait représentant permanent auprès de l'ONU et Dana Wilgress représentant permanent auprès du Conseil de l'Atlantique Nord et de l'Organisation européenne de coopération économique. N.A. Robertson était haut-commissaire au Royaume-Uni, et Georges Vanier et Arnold Heeney ambassadeurs à Paris et à Washington respectivement. Événement tragique, Jack Thurrott est devenu le premier agent canadien du Service extérieur à mourir dans l'exercice de ses fonctions, sa jeep ayant roulé sur une mine pendant une patrouille de la Commission internationale de surveillance et de contrôle en Indochine.

Les dossiers du ministère des Affaires extérieures et du Bureau du Conseil privé ont été les sources principales des documents proposés dans le présent aperçu de la politique étrangère du Canada. Au besoin, nous avons fait appel aux documents personnels de nombreux ministres du Cabinet et hauts fonctionnaires qui ont été des acteurs dans ces événements, ainsi qu'aux dossiers des ministères de la Défense, du Commerce, des Pêches et des Finances. Pour préparer le présent volume, j'ai pu consulter sans restrictions les dossiers du ministère des Affaires extérieures et j'ai eu aussi largement accès à d'autres collections. On trouvera à la page xxvii la liste complète des sources étudiées en vue de la préparation du présent volume.

Le choix des documents est toujours guidé par les principes généraux énoncés dans l'introduction du volume 7 (p. ix -xi), mais ces principes ont été récemment revus pour qu'il soit possible, dans le cadre de la série, de faire face à l'augmentation constante de la documentation qui a accompagné l'expansion des responsabilités du Canada sur la scène internationale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cet examen a permis d'élaborer et d'approuver de nouvelles lignes directrices sur la présentation des textes. Les rédacteurs renonceront plus fréquemment, pour économiser de l'espace, à la pratique actuelle qui consiste à « laisser les documents parler d'eux-mêmes », et ils situeront les documents dans leur contexte au moyen de notes de présentation et de notes de bas de page. Ils pourraient également recourir de plus en plus à des documents résumés.

Bien qu'aucune règle inflexible ne puisse régir le choix des documents, la série traitera maintenant de façon plus appuyée des relations bilatérales et institutionnelles les plus importantes du Canada et des grandes crises internationales dans lesquelles le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le premier ministre ou d'autres membres du Cabinet ont dû prendre d'importantes décisions en matière de

---

<sup>7</sup> Cité dans John Hilliker et Donald Barry, *Le ministère des Affaires extérieures du Canada, vol. II : L'essor, 1946-1968* (Montréal et Kingston, 1995), p. 88.